

Repérage, prévention et signalement de la maltraitance

ORGANISATION Présentiel
MOYENS Salle équipée et pouvant accueillir le nombre de participants Remise à chaque participant d'une documentation de soutien pédagogique
DUREE 2 jour(s)
PUBLIC Equipe pluridisciplinaire
PRE-REQUIS Aucun
Une attestation de formation sera envoyée.
FORMATEUR

CONTEXTE

Le handicap et l'avancée en âge exposent la personne vulnérable à un risque majoré de maltraitance. De la même manière, les professionnels sont soumis à des phénomènes d'usure et parfois d'agressivité qui génèrent de la tension pouvant aller jusqu'à une détérioration de la relation d'accompagnement.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

OBJECTIFS GENERAUX

- Mener une réflexion sur la prévention, le repérage et la gestion des situations de maltraitance
- Faire émerger des pistes d'amélioration relatives à l'évaluation de la pratique professionnelle des soignants dans la prise en charge des patients
- Connaître les démarches administratives concernant le signalement en cas de maltraitance

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Identifier les responsabilités liées à la profession de soignant
- Citer les facteurs de risques de la maltraitance
- Expliquer les enjeux du travail de soignant liés à la bienveillance

DESCRIPTION / CONTENU

INTRODUCTION

- Présentation du formateur, du programme et des objectifs
- Tour de table pédagogique : questions, attentes, difficultés
- Evaluation préformation

CONTENU

LES FORMES DE MALTRAITANCE ET LEURS CAUSES

- La définition de la maltraitance
- Les différentes formes de maltraitance.
- Les formes : individuelles, collectives, institutionnelles, structurelles, organisationnelles, agressivité, violence.
- Les facteurs explicatifs de la maltraitance.
- Les causes : négligences actives ou passives, peurs liées à une situation, incompréhension des attentes, « jeux psychologiques », triangle dramatique, méconnaissance des réactions de certaines pathologies ou traitements.
- L'importance de l'analyse clinique des phénomènes.

SAVOIR OBSERVER ET RECENSER LES RISQUES QUI S'INSCRIVENT DANS LE CHAMP DE LA MALTRAITANCE

- Les conséquences de la maltraitance sur la vie de l'utilisateur
- Le repérage et la conduite à tenir (HAS)..
- Les lésions traumatiques et les symptômes témoins.
- La difficulté de la suspicion sans certitude.

-> Ateliers pratique : utilisation de la grille FORAP - HAS

Cette séquence prendra tout particulièrement appui sur la pratique des participants. Les situations à risque donneront lieu à une analyse par le groupe et à l'identification de pistes de solutions. Il s'agira de tirer des enseignements de l'ensemble du travail.

SAVOIR ADAPTER LES COMPORTEMENTS FACE A UNE SITUATION DE MALTRAITANCE ET PREVENIR LA MALTRAITANCE

- Rôle des professionnels dans la prévention de la maltraitance
- Que rechercher en cas de suspicion de maltraitance



- Signes d'alerte de la maltraitance
- Notes dans le dossier du patient/résident

LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES A CONDUIRE

- Aspects législatifs et réglementaires
- Obligation de signaler
- Modèle type de signalement

SYNTHESE DES TRAVAUX ET DES ACTIONS A POURSUIVRE

BILAN DE LA FORMATION

- Tour de table : retour des stagiaires au regard des objectifs présentés
- Evaluation post-formation

METHODE PEDAGOGIQUE

- Apports de connaissances théoriques et cliniques
- Etude de cas
- Analyse de pratique et retours d'expérience

Le travail consiste en une compréhension et une identification des contextes et des mécanismes qui engendrent des situations s'inscrivant dans le champ de la maltraitance. Il s'agit de repérer les points sensibles de leur métier, de réfléchir et d'interroger leur pratique pour la faire évoluer sans être culpabilisés.

Nous utiliserons à cette fin des outils appropriés mis à disposition des professionnels de santé.

MODALITES D'EVALUATION

L'évaluation de la formation au regard des objectifs visés se fera à plusieurs niveaux :

En début de formation :

- Positionnement initial durant le tour de table et l'évaluation réalisée pré-formation

En fin de formation :

- Évaluation de la satisfaction et des réactions des apprenants : au travers des tours de table et des questionnaires de satisfaction
- Évaluation des acquis : au travers de l'évaluation réalisée post-formation et des mises en situation

Après la formation :

- Suivi à froid (questionnaire dans l'extranet, 3 mois après la formation) pour mesurer le transfert des acquis en situation professionnelle et l'impact sur les pratiques.